3 1761 06837520 3

Chantilly. Musée Condé.
Bibliothèque
Chantilly

Z
6621
C45
Suppl.

CHANTILLY

LE

CABINET DES LIVRES

MANUSCRITS

TOMES PREMIER ET SECOND

ERRATA

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8

1909

Tous droits réservés

INSTITUT DE FRANCE

MUSÉE CONDÉ

CHANTILLY

LE

CABINET DES LIVRES

MANUSCRITS

TOMES PREMIER ET SECOND

ERRATA

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 8

1909

Tous droits réservés

Z
6621
C45
Suppl.

LIBRARY
MAY 25 1966
UNIVERSITY OF TORONTO

1078301

MM. les Conservateurs du Musée Condé viennent de rendre — 15 janvier 1909 — aux Exécuteurs testamentaires de Mgr le duc d'Aumale la série des *Notices* des manuscrits conservés dans les collections de Chantilly.

Ces *Notices*, œuvre poursuivie par le Prince depuis 1851, avaient été empruntées par MM. les Conservateurs pour servir à la rédaction et à l'impression du catalogue des manuscrits; il en est de même de l'*Introduction* au catalogue, que Mgr le duc d'Aumale avait terminée en 1897.

En comparant les *Notices* et l'*Introduction* aux deux premiers volumes actuellement imprimés du catalogue, les Exécuteurs testamentaires ont constaté que, malgré tous les soins apportés à l'impression, des fautes avaient été commises, qu'il a paru nécessaire de relever pour conserver à l'ouvrage le caractère tout personnel que lui a donné son illustre auteur : quelques lignes avaient été oubliées, quelques passages supprimés, remaniés ou ajoutés. On a pris le parti de réparer ces fautes au moyen d'un *Errata* reproduisant partout, fidèlement, le texte du manuscrit original.

R. Dareste.
H. Limbourg.
G. Picot.

Février 1909.

TOME PREMIER

INTRODUCTION
THÉOLOGIE — JURISPRUDENCE
SCIENCES ET ARTS

INTRODUCTION

TEXTE IMPRIMÉ

(Page 1, huitième ligne.)

... Ainsi commence la dédicace d'un joli manuscrit, petit in-4° de 32 feuilles de vélin, qui, après avoir un peu voyagé, se trouve aujourd'hui ramené dans la case qu'il avait d'abord occupée, et dont, avec l'aide de Dieu, il ne sera plus délogé.

TEXTE DU MANUSCRIT (1)

(Feuillet II.)

... Ainsi commence la dédicace d'un joli manuscrit, petit in-4° de 32 feuilles de vélin, qui, après avoir un peu voyagé, se trouve aujourd'hui ramené dans la case qu'il avait d'abord occupée, et dont, avec l'aide de Dieu, il ne sera plus délogé. *Décoration délicate et soignée, élégante et fine cursive gothique du seizième siècle; les alérions et la croix de queules occupent la première page, et la dernière est fermée par la devise* Απλάνως, *sans varier.*

(1) Les passages en italique sont ceux qui ont été supprimés, modifiés ou transposés à l'impression.

TEXTE IMPRIMÉ

Ce *Traité d'aulcuns escripvains et autheurs ecclésiastiques* était offert au connétable de Montmorency par le traducteur, Nicolas Viole, aumônier du roi et de bonne souche parlementaire (1). Dans son épître dédicatoire, Viole félicitait Montmorency...

(1) Un autre Nicolas Viole était prévôt des marchands en 1496, et, à ce moment même, 1533, Pierre, conseiller au Parlement, était un des jurisconsultes activement employés à la codification des coutumes. Nous retrouvons, cent ans plus tard, un président et un abbé Viole, activement mêlés à l'histoire de la Fronde et à la vie du Grand Condé.

TEXTE DU MANUSCRIT

Ce *Traicté d'aulcuns escripvains et autheurs ecclésiastiques* était offert au connétable de Montmorency par le traducteur, Nicolas Viole « aumolnier du Roy » et de bonne souche parlementaire. *Un autre Nicolas Viole était prévôt des marchands en* 1496, *et, à ce moment même,* 1533, *Pierre, conseiller au parlement, était un des jurisconsultes activement employés à la codification des coutumes. Nous retrouvons cent ans plus tard un président et un abbé Viole fort activement mêlés à l'histoire de la Fronde et à la vie du Grand Condé.*

Dans son épître dédicatoire, l'aumônier Nicolas félicitait Montmorency...

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
(Page II, ligne vingt-quatrième.)	(Feuillet V.)
... et réunir sur ses tablettes les plus célèbres productions des écrivains anciens.	... et réunir sur ses tablettes *en beaux exemplaires, — manuscrits ou « jetés en molle », comme on disait alors*, les plus célèbres productions des écrivains anciens.
(Page IV, lignes 4 et 5.)	(Feuillet VII.)
... le livre a disparu ainsi que la traduction de Salluste par Maigret, et bien d'autres (1). Mais en dehors de l'énumération de Duchesne...	... le livre a disparu ainsi que la traduction de Salluste par Maigret, et bien d'autres. Mais, en dehors de l'énumération de Duchesne...
(1) Quelques-uns sont conservés dans nos dépôts publics. Bibliothèque nationale, ms. fr. 25271, « Statutz et ordonnance de l'ordre de la Jarretière » etc.	Cette note n'existe pas dans le manuscrit.
. . . Citons encore les belles *Heures* du connétable, qui appartiennent à mon confrère le comte d'Haussonville. Signalons enfin un des manuscrits sortis de France. . . . . une belle miniature représente Leblanc offrant son livre au grand maître.	Cette phrase n'existe pas non plus dans le manuscrit.

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
(Page v, dixième ligne.)	(Feuillets VIII et IX.)
... quoique moins connus, Papillon, Salel, etc...	... quoique moins connus, Papillon, Salel, etc. *Les poètes, on vient de le voir, n'étaient pas seuls à rechercher la bienveillance du connétable; mais le moment approchait où lui-même, vaincu par la duchesse d'Étampes* (1541), *tomba dans la disgrâce, disgrâce opulente, exil magnifique, qui lui laissait des loisirs avec des ressources suffisantes pour achever, décorer de somptueuses demeures et les peupler d'objets d'art. C'est alors surtout que les manuscrits affluèrent dans la bibliothèque dont Viole avait célébré la naissance.*
Il faut cependant noter...	Il faut cependant noter...
(Même page, vingtième ligne.)	(Feuillet X.)
... augmenta les collections; lui aussi pratiqua le culte des	... augmenta les collections; *or, parmi des volumes portant*

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
lettres, mais avec plus de lumières; Laurent Joubert, dans l'épitaphe qu'il lui a consacrée, le qualifie de *bonarum artium et scientiarum conjunctione inter nobiles clarus, litteratorum fautor præcipuus*. C'est probablement lui qui fit entrer à Chantilly un lot de livres qui tient une place considérable dans la collection des manuscrits de Chantilly.	*les mêmes armoiries, les mêmes devises, sans être toujours distingués par les emblèmes particuliers à certaines grandes charges, il n'est pas toujours aisé de reconnaître ceux qui ont appartenu au fils ou au père. Ainsi, ce n'est que par des conjectures, des rapprochements de dates, que l'on peut déterminer l'attribution* d'un lot de livres qui tient une place considérable dans la collection des manuscrits de Chantilly.
Au milieu des ornements qui décorent...	Au milieu des ornements qui décorent...
(Page VI, huitième ligne.)	(Feuillets XI, XII.)
... Nous lisons la signature « Jehan du Mas, seigneur de L'isle ». Jean du Mas était Berrichon; sans être un grand seigneur...	... Nous lisons la signature « Jehan du Mas, seigneur de L'Isle ». *Quel était le pays d'origine de ce collectionneur? La forme de son nom patronymique et le*

TEXTE IMPRIMÉ

TEXTE DU MANUSCRIT

titre qu'il y joint font penser au Midi, au vrai Midi, le Quercy, ou l'Armagnac. Mais il ne faut chercher cette seigneurie ni à l'Isle en Jourdain, ni à l'Isle d'Alby où l'on voit encore une bastide ou mas du treizième siècle, et, devant une église du douzième siècle, la très vieille fontaine surmontée du griffon qui reparaît dans plusieurs de nos manuscrits(1), *ni à tant d'autres L'Isle qui se rencontrent sur la carte de Cassini. Notre Jean du Mas était tout simplement Berrichon, soit d'origine, soit par adoption.* Sans être un grand seigneur...

(1) *Note prise en tournée d'inspection, 1879.*

(Page 7, douzième ligne et page 8.)

... il eut sa part des rares largesses du parcimonieux sou-

(Feuillets XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX.)

... il eut sa part des rares largesses du parcimonieux sou-

TEXTE IMPRIMÉ

verain. Au commencement de l'année 1476, il fut adjoint au sire de Beaujeu, chargé de se saisir des biens et de la personne de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours et comte de la Marche. Les commissaires royaux étaient à Guéret le 14 février; au mois de mars ils se présentaient devant Carlat, et, le duc de Nemours, renonçant à la résistance, se remettait entre leurs mains. Jean du Mas siégea parmi les juges de cet infortuné seigneur, et reçut un beau morceau de sa dépouille, la vicomté de Murat; mais la jouissance fut de courte durée : Charles VIII ayant amnistié les enfants du duc de Nemours, du Mas dut leur rendre cette portion de l'héritage paternel. Le roi le dédommagea en lui donnant (26 octobre 1489) la charge de « grand

TEXTE DU MANUSCRIT

verain. *Le 14 février 1476, il était à Guéret, assistant le sire de Beaujeu chargé de mettre la main sur les possessions du duc de Nemours, et, le 31 décembre, il recevait, par ordre du roi, une assignation de 1500 livres sur le revenu royal dans la Marche. Nous sommes fondés à croire qu'il ne revint pas de Guéret les mains vides comme on le verra plus loin, et qu'il fit de même, au mois de mars de la même année, lorsqu'il aida Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, à se saisir de la forteresse de Carlat et de la personne de Jacques d'Armagnac. Enfin, il eut son morceau, un beau morceau, de la confiscation prononcée contre cet infortuné seigneur, le moins méridional des domaines du condamné, la vicomté de Murat, située entre*

TEXTE IMPRIMÉ

maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France ». Jean du Mas mourut le 13 juillet 1495, à Florence, où il représentait son souverain.

En exécutant les ordres de Louis XI, le sire de Beaujeu avait trouvé l'occasion d'enrichir à peu de frais la bibliothèque des ducs de Bourbon. Les somptueux manuscrits déposés par le duc de Nemours dans ses « librairies » de « la Marche » (hôtel des comtes de la Marche à Guéret) et de Carlat, furent aussitôt transportés à Moulins, d'où la confiscation prononcée en 1523 contre le connétable de Bourbon les arracha pour les faire passer dans la bibliothèque du roi; ils y sont encore. Beaujeu en avait abandonné quelques-uns à ceux qui l'avaient assisté

TEXTE DU MANUSCRIT

Aurillac et Saint-Flour, un peu au Nord. Mais la jouissance fut de courte durée; Charles VIII ayant amnistié les enfants du duc de Nemours, du Mas dut leur rendre cette portion de l'héritage paternel qui était entre ses mains. Le roi le dédommagea en lui donnant (26 octobre 1489) la charge de « grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France », charge dont nous croyons retrouver les insignes dans un emblème souvent répété à côté de l'écusson du sire de L'Isle sur les marges de plus d'un manuscrit : une sorte d'aumonière palée d'or et de gueules, suspendue par une cordelière entre deux bâtons d'office.

Jean du Mas mourut le 13 juillet 1495, à Florence,

TEXTE IMPRIMÉ

dans sa mission, Tanneguy du Chatel (1), Jean du Mas, d'autres peut-être. Parmi les manuscrits conservés à Chantilly, il en est quatre à la fin desquels la signature de Jean du Mas recouvre une inscription grattée : n° 575, les *Éthiques* d'Aristote, traduites par Nicolas Oresme; n° 311, les *Décades* de Tite-Live, traduites par Pierre Bersuire; n°s 1045 et 1045bis, deux beaux volumes d'une *Bible* en français, écrits au commencement du XIVe siècle. Sur ces deux derniers le grattoir a si bien fonctionné qu'on retrouve avec peine la signature du duc de Nemours; mais elle reparaît fort nettement sur les deux premiers,

(1) Tanneguy du Chatel emporta de Carlat le troisième volume d'un superbe exemplaire du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais; je l'ai acquis à la vente des livres de lord Stuart de Rothsay (1855).

TEXTE DU MANUSCRIT

où il représentait le roi de France. *Il eut certainement deux fils et des petits-fils; ceux-ci ont-ils fait souche? Faut-il chercher des descendants parmi les du Mas de Provence? Nicolas, par exemple, célèbre chef huguenot, ou le baron d'Allemagne, illustré par son atroce duel au couteau avec Annibal de Forbin? Le « Cabinet des Titres » l'affirme; il faut s'incliner* (1).

Est-ce à la cour du lettré Charles d'Orléans que Jean du

(1) *Un petit-fils de Jean du Mas s'établit en Provence à la suite de son mariage avec Honorade de Castellane, fille de François, baron d'Allemagne (27 décembre 1542). Leur fils aîné, Nicolas, hérita de Melchior de Castellane, son oncle, baron d'Allemagne, par testament de l'an 1558, à la charge de porter le nom et les armes de Castellane, ce qu'il exécuta, et ses descendants l'ont, depuis, continué.*

La note ci-contre n'existe pas dans le manuscrit, pas plus que celle imprimée plus haut (page v) et dans laquelle on fait également parler Mgr le duc d'Aumale.

TEXTE IMPRIMÉ

ainsi que le nom de la « librairie » où Jacques d'Armagnac les avait placés : « la Marche » (Guéret).

Jean du Mas fit mieux que de s'emparer des livres du duc de Nemours : un enlumineur venu de Cologne...

TEXTE DU MANUSCRIT

Mas avait pris le goût des livres? Ne serait-il pas, plutôt, devenu bibliophile lorsqu'il se trouva possesseur de quelques-uns des beaux manuscrits rassemblés par Jacques d'Armagnac?

A la fin du premier volume de la Bible en français que nous décrirons plus loin (1), *on lit : « Ce livre a 490 feuillets* (2) *et 30 histoires ». La forme de ce compte, l'écriture du même scribe se rencontrent dans les manuscrits du duc de Nemours. Au-dessous, Jean du Mas a tracé sa signature ordinaire sur une autre inscription grattée; mais le grattoir n'a pas assez parfaitement opéré pour faire tout disparaître, et les jambages*

(1) N° 4; « *décrirons plus loin* », ces mots sont de la main de Mgr le duc d'Aumale dans la copie même du manuscrit.

(2) *Sic. Il n'y en a que 412, et le volume est complet. Par contre, il y a bien 30 histoires.*

TEXTE IMPRIMÉ

TEXTE DU MANUSCRIT

du mot Jacques, la trace de la signature du duc de Nemours, se retrouvent facilement. Or, Jean du Mas, comme Tanneguy du Chatel (voir n° 1196, Miroir historial) assistait le sire de Beaujeu lorsque celui-ci vint se saisir de Carlat et de la personne du duc de Nemours. La bibliothèque de Carlat fut aussitôt dispersée; les plus beaux manuscrits emportés par le sire de Beaujeu, sont passés depuis à la Bibliothèque du Roi, où on les voit encore. Tanneguy du Chatel, d'autres peut-être, ramassèrent quelques bribes. Jean du Mas, qui siégea parmi les juges du duc de Nemours, n'avait pas oublié de se faire sa part. Nous venons de voir (1) *qu'il savait*

(1) Les mots *Nous venons de voir*, correction de la main de Mgr le duc d'Aumale sur la copie du manuscrit.

TEXTE IMPRIMÉ

TEXTE DU MANUSCRIT

manœuvrer le grattoir : à la fin d'un très beau volume des Éthiques d'Aristote, la première signature, suivie de la mention « pour la Marche (Guéret) » a été soigneusement effacée et remplacée par celle du seigneur de L'Isle. De même, à la fin du Tite-Live de Bersuire, nous avons fait revivre trois inscriptions, dont l'une, qui accompagnait encore le nom du duc de Nemours du mot « pour la Marche », avait été recouverte par la signature de Jean du Mas, tandis qu'il faisait peindre ses armes à profusion dans l'intérieur du manuscrit (1).

Et ce qui n'est pas moins certain, c'est que notre collectionneur ne se contenta pas de réunir ou même d'acheter des

(1) *A profusion dans l'intérieur du manuscrit.* Ces mots sont de la main du Prince.

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
	livres; il faisait écrire et décorer des manuscrits pour son compte. Un enlumineur venu de Cologne...
(Page 9, lignes 2 et 3.)	(Feuillets XXI, XXII.)
... il y séjourna assez longtemps, et décora pour Jean du Mas trois grands volumes d'un *Roman de Tristan.*	... et y fit un assez long séjour. Nous reparlerons de lui à propos du *Tristan* en trois volumes qu'il avait décoré. *Mais nous avons un autre Tristan, cette fois en un seul, beau et gros volume. Les tourteaux d'azur et la fasce de gueules en champ d'or y reparaissent, la signature est presque la même; seulement l'écusson ne se montre qu'une fois, et le prénom est changé. C'est toujours du Mas, seigneur de L'Isle; mais il se nomme Jacques, petit-fils du grand maître des eaux et forêts. Le goût des livres serait*

TEXTE IMPRIMÉ

TEXTE DU MANUSCRIT

donc resté de tradition dans la famille. Toutefois, si Jacques du Mas était déjà en possession des trois volumes décorés par Évrard d'Espinques, on peut se demander quel motif a pu le porter à faire l'acquisition d'un second exemplaire du célèbre roman de chevalerie. C'est un mystère que nous n'essayerons pas d'éclaircir.

Ajoutons que, les armoiries étant les mêmes et accompagnées du même emblème, il est possible que ce volume ait appartenu à Jean du Mas, et que celui-ci, ayant fait, à la hâte, timbrer son écusson sur un des feuillets, et négligé, pour une raison quelconque, d'y apposer sa signature, cette omission ait été réparée par son petit-fils. Ce serait celui-ci qui, selon toute apparence, aurait aliéné la collection.

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
Voici la liste sommaire des douze volumes...	Voici la liste sommaire des douze volumes...
(Page 9, ligne vingt-cinquième.)	(Feuillet XXIV.)
et la devise *In mandatis tuis supersperavi.*	et la devise : « *In mandatis tuis supersperavi.* » *Rien ne permettant de supposer que nos manuscrits soient échus par héritage au premier baron chrétien ou à quelqu'un des siens, nous avons cherché quels pouvaient être le nom de l'acquéreur, et la date de l'acquisition.*
Cet écusson peut être attribué au futur connétable Anne de Montmorency : chevalier de l'Ordre, il avait reçu le bâton de maréchal en 1522, celui de grand maître en 1526, et il ne prit le tortil de baron qu'à la mort de son père Guillaume (1531). Mais il convient tout aussi bien à son fils aîné Fran-	*On peut attribuer l'écusson que nous venons de décrire au futur connétable Anne de Montmorency; car dès 1522 il avait reçu le bâton de maréchal, que nous trouvons ici, et il n'hérita qu'en 1531 de la baronnie dont le tortil fait ici défaut; l'absence du célèbre mot* απλανως *s'expliquerait, cette devise*

TEXTE IMPRIMÉ

çois, chevalier de l'Ordre, grand maître en 1558, maréchal en 1559 et qui, lui non plus, n'accompagna ses armes d'aucune couronne jusqu'à la mort de son père (1567). Dans l'un et l'autre cas, l'absence du célèbre mot απλανως s'explique, cette devise étant réservée au chef de la famille. Nous n'avons pas rencontré ailleurs la devise *In mandatis tuis supersperavi*, sauf sur le manuscrit 5129 de la bibliothèque de l'Arsenal, offert à Anne de Montmorency en 1533; mais là, l'écu qu'elle environne paraît être le fait d'une addition postérieure, d'autant plus qu'il est accompagné du bâton de maréchal, alors qu'en 1533 Anne était en outre grand maître de France, Nous savons d'ailleurs que celui-ci adopta une autre devise, *Sicut erat in principio*, rap-

TEXTE DU MANUSCRIT

étant réservée au chef de la famille qui était alors Guillaume, mort, comme il vient d'être dit, en 1531. Dans cette hypothèse, l'acquisition aurait donc dû être conclue entre 1522 et 1531. Or, Jacques du Mas était alors bien jeune, son père, Robert, s'étant marié en 1505. Il faut alors en revenir à François, qui fut élevé en 1559, à la dignité de maréchal et qui ne prit jamais le titre de baron; il resta seigneur de Montmorency jusqu'à la mort de son père, 1567, date à laquelle il prit le titre de duc et pair (1). *Comme le connétable, François pratiquait le culte des lettres, mais avec plus de lumières;*

(1) *Le second fils du connétable, Anne Henri, lui aussi connétable sous Henri IV, resta seigneur de Damville jusqu'à ce qu'il héritât, en 1579, de la duché-pairie vacante par la mort de son frère aîné. Il eut le Grand Condé pour petit-fils.* (Ces huit derniers mots de la main de Mgr le duc d'Aumale.)

TEXTE IMPRIMÉ

portée par Godefroy d'après Jean Le Féron, et citée par Vulson de La Colombière. Les écussons, tous absolument identiques, auraient été peints au moment où le possesseur passa d'une dignité à l'autre, soit en l'année 1526, où le maréchal Anne de Montmorency fut nommé grand maître, soit en 1559 : François de Montmorency, grand maître en 1558, se vit enlever cette charge l'année suivante, et reçut en compensation le bâton de maréchal. En somme, il importe assez peu que les manuscrits de Jean du Mas soient entrés à Chantilly en 1526 ou en 1559; il est certain qu'ils y sont venus en bloc, et, hors de notre cabinet, nous ne connaissons qu'un volume de cette petite collection, le *Livre des propriétés des choses* de

TEXTE DU MANUSCRIT

Laurent Joubert, dans l'épitaphe qu'il lui a consacrée, le qualifie de « bonarum artium et scientiarum conjunctione inter nobiles clarus, litteratorum fautor præcipuus, etc. » L'acquisition aurait eu lieu après 1559, soit avant 1563, date de la mort de Jacques du Mas, soit avant 1567, date de la mort du connétable.

Que ce soit au fils ou au père qu'il faille attribuer le mérite de l'acquisition, les livres de du Mas sont, en tout cas, de ceux auxquels faisait allusion le chanoine Viole, et ils ont dû figurer des premiers dans le « Cabinet des livres » de Chantilly. Il est probable qu'ils y sont entrés en bloc. Avons-nous sous les yeux un mince fragment ou une portion notable de la collection du grand maître des eaux et forêts de

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
Barthélemi l'Anglais, décoré par Éverard d'Espinques, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale.	*Charles VIII? Deux manuscrits français de la Bibliothèque nationale, dont le « Propriétaire » de Glanville, décoré par Évrard d'Espinques, portent les armes du seigneur de L'Isle; nous ne savons s'il en existe ailleurs.*
Tout en suivant les rapides progrès du cabinet des livres de Chantilly...	Tout en suivant les rapides progrès du Cabinet des livres de Chantilly...
(Page 11, douzième ligne.)	(Feuillets XXVII, XXVIII, XXIX.)
... réunira bientôt aux manuscrits de Montmorency.	... réunira bientôt aux manuscrits de Montmorency.
Nous avons rencontré sur 43 de nos manuscrits un écu qui peut être ainsi blasonné : parti, au 1 *d'or à cinq burelles de gueules*, qui est Chourses; au 2, coupé, *en chef fascé d'or et de sable,* qui est Coëtivy, *en pointe d'azur à trois fleurs de lys d'or, à un filet d'argent posé en bande,* qui sont les	*Le premier feuillet de notre Bible en français du XIIIe siècle, n° 3, en un volume, porte* un écu qui peut être ainsi blasonné : parti, au 1 *d'or à cinq burelles de gueules*, qui est Chourses; au 2, coupé, *en chef fascé d'or et de sable*, qui est Coëtivy, *en pointe d'azur à trois fleurs de lys d'or, à un*

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
armes de Marie, bâtarde de Valois; l'écu est accompagné des lettres A et K.	*filet de gueules en barre et un d'argent en bande, formant ensemble un sautoir et brochant,* qui sont les armes de Marie, bâtarde de Valois. L'écu est accompagné des lettres A et K.
Ces armoiries et ce chiffre appartiennent à Antoine de Chourses, écuyer, seigneur de Maigné, d'Échiré et du Bois-du-Maine, et à demoiselle Katherine de Coëtivy, sa femme.	Ces armoiries et ce chiffre, *apposés sur ce volume environ deux cents ans après son exécution,* appartiennent à Antoine de Chourses, écuyer, seigneur de Maigne, d'Échiré et du Bois-de-Maigne, et à demoiselle Katherine de Coëtivy, sa femme.
Nous avons recherché quelle pouvait être l'origine, la destinée de cette collection, importante pour l'époque où elle a été formée, et qui a eu la rare bonne fortune de rester réunie, tout au moins d'échapper à une dispersion complète.	*Comme nous avons retrouvé ces emblèmes sur 43 de nos manuscrits,* nous avons recherché quelle pouvait être l'origine, la destinée de cette collection, importante pour l'époque où elle a été formée, et qui a eu la rare bonne fortune

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
	de rester réunie, tout au moins d'échapper à une dispersion complète.
Antoine de Chourses était le fils cadet de Guy de Chourses, chef de nom et d'armes de la maison de Chourses-Malicorne, une des plus anciennes familles du Maine.	Antoine de Chourses était le fils cadet, *et du second lit,* de Guy de Chourses, chef de nom et d'armes de la maison Chourses-Malicorne, une des plus anciennes familles du Maine, *appelée dans les anciens titres de Cadurciis, de Caduliis, Caduleæ, etc. (Bibliothèque nationale, Cabinet des Titres). La date de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues; mais* des lettres tirées des archives du château de Serrant nous apprennent que vers 1476 il était assez haut, déjà, dans la faveur du roi Louis XI...
Des lettres tirées des archives du château de Serrant nous apprennent que vers 1476 il était assez haut, déjà, dans la faveur du roi Louis XI...	

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
(Page 16, huitième ligne.)	(Feuillet XXXVII.)
... Aussi trouvons-nous une *Bible* en français (n° 724), l'*Historia scolastica* de Pierre Le Mangeur.	... Aussi trouvons-nous *(outre la curieuse* BIBLE *en français que nous avons déjà nommée* (1) *et qui, à elle seule, peut être considérée comme un lot tout à fait à part) plusieurs exemplaires de trois livres qui formaient, au moyen âge, comme une espèce de code et qu'on ne se lassait pas de consulter : l'Histoire scolastique de Petrus Comestor...*
	(1) *Avons déjà nommée,* correction de la main du Prince.
(Page 19, septième ligne.)	(Feuillet XLIII.)
Dans ce nouveau contingent figuraient une cinquantaine de manuscrits...	Dans ce nouveau contingent, figuraient, *à côté du grand de Lyra « en molle », décoré pour le cardinal de Bourbon,* une cinquantaine de manuscrits...

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
(Même page, vingt et unième ligne.) ... un livre des *Statuts de la Jarretière* (acheté le 5 mai 1685)...	(Feuillet XLIV.) ... un livre des *Statuts de la Jarretière* (acheté *10 louis* le 5 mai 1685)...
(Page 23, dernières lignes et page 24.) ... enfin, plusieurs volumes décorés par Jarry et Rousselet, les derniers enlumineurs, conclusion de la série.	(Feuillets LIII, LIV.) ... enfin plusieurs volumes décorés par Jarry, *XVIIe siècle, le dernier des miniaturistes,* conclusion de la série. *Le total général des volumes manuscrits aujourd'hui conservés au Cabinet des livres de Chantilly est 1425* (1). (1) La phrase ainsi supprimée est, comme tout le feuillet LIV dont elle fait partie, de la main de Mgr le duc d'Aumale.
L'histoire des déplacements que les événements contemporains ont imposés aux collections que nous décrivons ici ou qui sont décrites ailleurs offrirait peu d'intérêt. Comme les tableaux, imprimés, gravures,	L'histoire des déplacements que les événements contemporains ont imposés aux collections que nous décrivons ici ou qui sont décrites ailleurs offrirait peu d'intérêt. Comme les tableaux, imprimés, gravures,

TEXTE IMPRIMÉ

dessins et objets d'art, les papiers et manuscrits sont maintenant recueillis et installés dans l'antique manoir, où les alérions accolés aux lys rappellent leur origine, et où nous espérons que le repos leur est désormais assuré.

TEXTE DU MANUSCRIT

dessins et objets d'art, les papiers et manuscrits sont maintenant recueillis et installés dans l'antique manoir, où les alérions accolés aux lys rappellent leur origine, et où nous espérons que le repos leur est désormais assuré.

H. D'ORLÉANS.

Chantilly, 3 avril 1897.

THÉOLOGIE

I. — ÉCRITURE SAINTE

TEXTE IMPRIMÉ

3

(Page 2.)

N° 724. Bible en français.

In-f° (0,305 sur 0,230), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. . . . ... armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page.

Comme l'indique le titre inscrit au dos du volume par le relieur du XVIIIe siècle, ce manuscrit, rapidement examiné, était considéré comme une expédition de la Bible historiale de Guyart des Moulins. Une étude intelligente et approfondie a permis à M. Gustave Macon, mon secrétaire et collaborateur (1), de rectifier cette erreur et de rendre à notre volume son véritable caractère.

Cette traduction incomplète de la Bible, composée de morceaux primi-

(1) Aujourd'hui conservateur adjoint du Musée Condé, en vertu des dispositions testamentaires de M. le duc d'Aumale.

TEXTE DU MANUSCRIT

(Feuillets 3-1 à 3-6.)

724. Bible en français, *traduction du commencement du XIIIe siècle.*

In-f° (0,305 sur 0,230), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. . . . ... armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page (1).

Les mots *secrétaire et collaborateur*, introduits par un tiers dans les onze lignes ci-contre, y remplacent le titre d'*archiviste* qui figure seul dans la notice revisée par M. le duc d'Aumale.

De cet essai de traduction de la Bible on ne connaît que deux autres exemplaires,

(1) *Sur la collection de manuscrits Chourses-Coëtivy, voir Introduction, p.* XXI.

TEXTE IMPRIMÉ

tivement indépendants, se retrouve, avec d'importantes variantes, dans plusieurs manuscrits; il suffit de citer le ms. 5211 de l'Arsenal, et celui qui est conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 1404 des Nouvelles Acquisitions françaises. On en connaît en outre une version en provençal (Bibliothèque nationale, ms. 2426). Voici la description sommaire de notre exemplaire, qui n'avait pas encore été signalé.

F. 1, prologue : « Divine escripture nous enseigne. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

... qui scripsit sit benedictus. Amen.

TEXTE DU MANUSCRIT

l'un, à la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 5211), l'autre, à la Bibliothèque nationale (n° 1404 des Nouvelles Acquisitions françaises). En comparant notre volume avec celui de l'Arsenal, nous constatons que les deux manuscrits présentent d'assez importantes variantes. Tous deux débutent par le même prologue : « Divine escripture nous enseigne. . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

... qui scripsit sit benedictus. Amen.

Nous n'avons donc ici qu'un essai de traduction abrégée de la Bible, mêlée d'emprunts à Pierre le Mangeur, œuvre individuelle qui semble avoir eu peu de succès et qui ne s'est guère répandue, mais dont le principal mérite est d'avoir tracé la voie à une traduction plus sérieuse, et que nous décrirons dans l'article suivant.

9

(Page 12, troisième ligne.)

... C'est mon confrère et ami Léopold Delisle qui a fait connaître ce ma-

(Feuillet 9[10].)

... C'est mon confrère et ami Léopold Delisle qui a fait connaître ce

TEXTE IMPRIMÉ

nuscrit et en a reconstruit l'histoire.

Ce qui précède est emprunté à la notice qu'il a publiée...

TEXTE DU MANUSCRIT

manuscrit et en a reconstruit l'histoire *avec sa perspicacité ordinaire.*

Ce qui précède est emprunté à la notice qu'il a publiée...

II. — LITURGIE

40

(Pages 38, 39, 40, 41.)

N° 1447. Liber sacramentorum. — Sacramentaire de Lorsh.

In-4° (0,236 sur 0,180), reliure en bois récemment recouverte d'une peau brune; placé dans une boîte dont le couvercle est formé par une plaque de cuivre du XIIe siècle, gravée, niellée d'émail et dorée. — Vélin, XIe siècle, 222 ff., 18 lignes à la page, grosse écriture minuscule d'une remarquable fermeté, titres en onciales; initiales ornées en argent, or et couleurs, 18 pages décorées sur fond pourpre, une grande miniature (reproduite à la fin du volume).

F. 1 v° et 2. Titre du livre et indication des parties de la messe.

(Feuillets 40[1], 40[2], 40[3].)

40. (1447). *Sacramentaire carolingien de Chantilly. « Liber sacramentorum de circulo anni a sancto Gregorio papa romano editus, qualiter missæ romanæ celebrantur. »*

In-4° (0,24 sur 0,18), reliure en bois récemment recouverte d'une peau brune; placé dans une boîte dont le couvercle est formé par une plaque de cuivre, gravée, niellée d'émail et dorée (1). — Vélin, XIe siècle, 222 ff., 18 lignes à la page, écriture onciale, initiales ornées en argent, or et couleurs, 18 pages décorées sur fond pourpre, une grande miniature pour le canon.

Le Sacramentaire était le livre dans lequel étaient copiées les oraisons des

(1) *Cette plaque, du XIIe siècle, provient de la vente Debruge-Dumesnil, 1847. Par moi achetée à Davies, de Londres, en 1887, elle a été montée par Hunt et Roskell. — Le manuscrit lui-même m'avait été cédé par Boone, de Londres, en 1865.* [Note tout entière de la main de Mgr le duc d'Aumale.]

TEXTE IMPRIMÉ

F. 2 v° à 4. Préface...

. . . . . .

F. 136 à 214....

(Pages 38, 39, 40.)

(Page 41.)

..... Deux autres sacramentaires de l'abbaye de Lorsh, à peu près contemporains de celui-ci, sont conservés au Vatican (fonds palatin). Tous trois sont décrits dans un mémoire de mon savant confrère et ami, M. Léopold Delisle qui a bien voulu revoir et compléter la notice de notre manuscrit.

Le volume est enfermé dans un écrin que recouvre une plaque de cuivre gravée en intaille, niellée d'émail et dorée; les sujets gravés sur cette plaque sont expliqués par des vers léonins; ils se rapportent à la mort et au triomphe du Christ. La date peut en être fixée au XIIe siècle. Ce curieux morceau a été l'objet d'une notice dans la *Description des objets d'art qui composent la collection Debruge-Duménil*, par J. Labarte, 1847, pp. 640-645, n° 942. Par moi achetée à Da-

TEXTE DU MANUSCRIT

messes; il finit par se confondre avec le Graduel, l'Évangéliaire et l'Épistolier, pour former le Missel vers la fin du XIe siècle.

L'origine de ce volume est déterminée par une grande décoration paginale consacrée à Saint-Nazaire, martyr. Ce saint était le patron de l'église de Lorsh (Laurishein, Lauriacum) ancienne abbaye de prémontrés fondée en 764 au diocèse de Worms. Deux autres sacramentaires de l'église de Lorsh, à peu près contemporains de celui-ci, sont conservés au Vatican (fonds palatin). Ils sont décrits, ainsi que le nôtre, dans un mémoire de mon savant confrère et ami M. Léopold Delisle (1).

Les deux dernières lignes ci-contre ne sont pas dans le manuscrit.

La variété, le style et la tonalité des ornements font, de ce manuscrit, une véritable encyclopédie de décoration. L'écriture est large et ferme; c'est un livre magnifique, digne de l'étui que nous lui avons donné (2).

(1) *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, p. 228-242. Paris, 1886.

(2) Ces derniers mots « digne de l'étui que nous lui avons donné » sont de la main de Mgr le duc d'Aumale.

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
vies, de Londres, en 1887, elle a été montée par Hunt et Roskell. Le manuscrit lui-même m'avait été cédé par Boone, de Londres, en 1865.	

47

(Page 45.)	(Feuillet 47².)
N° 718. Antiphonarium...	(718). Antiphonaire des grandes fêtes.
∴ « Escript à Saint-Martin de Chasteauroux. »	... « Escript à Saint-Martin de Chasteauroux. » *Nous avons donc, ici, un livre de chœur de l'église Saint-Martin de Chateauroux, ce qui explique la présence de l'office de Saint-Martin dans notre manuscrit.*
Le volume ne figure sur l'inventaire de l'hôtel Condé...	Le volume ne figure sur l'inventaire de l'hôtel Condé...

62

(Page 57.)	(Feuillet 62².)
N° 1423. Horæ.	1423. Horæ.
Calendrier en latin, heures de la Vierge, office du Saint-Esprit. . .	Calendrier en latin, heures de la Vierge, office du Saint-Esprit. . .
. . . . .	. . . . .
dans le second de ces écussons, l'ordre des quartiers est interverti, et il n'y a pas de lambel. On n'a pu remonter à l'origine de ces armoiries qui ressemblent à celles de Brabant.	dans le second de ces écussons l'ordre des quartiers est interverti, et il n'y a pas de lambel. On n'a pu remonter à l'origine de ces armoiries qui ressemblent à celles de Brabant *et de Lusignan*.

TEXTE IMPRIMÉ

Ont disparu trois feuillets contenant le commencement de tierce et de complies dans l'office de Notre-Dame et le commencement des matines du Saint-Esprit.

TEXTE DU MANUSCRIT

Sorti des mains de l'enlumineur, ce charmant petit volume n'aurait-il pas eu le droit de se parer d'un écu plus illustre, en tous cas, plus connu? Il a toute l'allure d'un livre royal. Faut-il le reconnaître dans ce n° 235 de la librairie du Louvre porté sur les inventaires de 1373 à 1413 et disparu en 1414 : « Plusieurs heures dans un livre en latin. Domine, labia »? Dans notre manuscrit, le second feuillet qui suit le calendrier commence par ces mêmes mots : Domine, labia; il est vrai que cette particularité peut se présenter dans plus d'un manuscrit.

64

(Page 59.)

N° 1671. Horæ. — Heures de François de Guise.

Calendrier en français, extrait des quatre évangiles. . . . . .

. . . . . .

Les charmants médaillons peints sur les marges du calendrier sont entourés du listel tricolore qu'on remarque dans beaucoup de livres de Charles V et de la famille royale. La décoration des marges (rinceaux à feuilles de lierre et figurines souvent grotesques) est très supérieure aux ornements de plusieurs des pages

(Feuillet 64[3].)

64. (1671). Horæ.

Calendrier en français...

Les charmants médaillons peints sur les marges du calendrier sont entourés du listel tricolore qu'on remarque dans la plupart des livres de Charles V *et de ses frères. La décoration paginale, feuillages et figurines, est très supérieure aux grandes miniatures dont les ornements, surtout, sont lourds et paraissent plus modernes. Vers la fin du*

TEXTE IMPRIMÉ

occupées par les grandes miniatures, ornements qui sont lourds et paraissent plus modernes.

Vente Hamilton, mai 1889.

TEXTE DU MANUSCRIT

volume, les figurines des marges s'épaississent aussi. Les marges sont intactes.

Vente Hamilton, n° 70. £ *495 (fr. 12 375)* mai 1889.

71

(Pages 75, 76.)

Horæ. — Les Heures d'Étienne Chevalier, enluminées par Jean Foucquet.

Quarante feuillets découpés à la fin du XIIIe siècle dans un livre d'heures somptueusement exécuté vers 1455, pour Étienne Chevalier...

... Leur existence me fut signalée au printemps de 1891 ; je me rendis aussitôt à Francfort, et, après avoir convenu d'un prix respectable avec leur possesseur, M. Louis Brentano, j'eus la joie de les faire rentrer en France. Placés dans le *Santuario* du Musée Condé, ces quarante tableaux, chef-d'œuvre de Jean Foucquet, comptent parmi les plus précieux des objets d'art conservés à Chantilly (1).

. . . . . .

(1) Mon excellent confrère et ami, M. A. Gruyer, leur a consacré un beau volume, dans lequel ils sont tous reproduits en héliogravure : *Chantilly. Les Quarante Foucquet.* Paris, Plon, 1897, in-4° de 188 pages, tiré à 150 exemplaires.

Les *Quarante Foucquet* n'ont jamais figuré au nombre des *manuscrits* de Chantilly. La notice imprimée ci-contre n'existe donc pas dans le manuscrit, bien qu'on y fasse parler Mgr le duc d'Aumale comme au n° 3 ci-dessus et dans les passages soulignés de l'Introduction.

Il est reconnu, d'ailleurs, que cette notice est l'œuvre d'un tiers, postérieure à la mort du Prince.

TEXTE IMPRIMÉ

TEXTE DU MANUSCRIT

88

(Page 96, ligne onzième.)

... Ce volume n'est pas indigne des louanges... et, de la bibliothèque de ce dernier (de Bure) il passa dans la mienne en janvier 1854.

(Feuillet 87[5].)

... Ce volume n'est pas indigne de louanges... et, de la bibliothèque de ce dernier (de Bure) *il vient de passer dans la mienne (janvier 1854), moyennant fr. 3 399,50.*

104

(Page 104, ligne 3.)

N° 1384. Preces biblicæ...

... les naissances et baptêmes de ses quinze enfants.

(Feuillet xv[d].)

Preces biblicæ....

... de ses quinze enfants. *Ce Habert, beau-frère du maréchal d'Estrées, n'est-il pas celui dont nous avons le beau portrait par Nanteuil?*

III. — SAINTS-PÈRES, THÉOLOGIENS, SERMONS, etc.

129

(Page 118, dernière ligne.)

... Et premierement parle en soymeisme maistre Hugue de Saint-Vittor... ».

Le *Soliloque touchant le gage de l'âme* est un entretien...

(Feuillet 129[6].)

... Et premierement parle en soy meisme maistre Hugue de Saint-Vittor... »

Le vienheureux Hugues, né près Ypres vers 1097, chanoine régulier écolâtre de Saint-Victor, à Paris en 1133, mourut le 11 février 1141. C'est dans l'abbaye d'Hamersleven, en Saxe, qu'il avait été élevé; c'est à ses premiers maîtres qu'il

TEXTE IMPRIMÉ

TEXTE DU MANUSCRIT

adresse l'opuscule intitulé le Soliloque touchant le gage de l'âme. Ce Soliloque est un entretien...

(Page 139, avant-dernière ligne.)

C'est un livre excessivement rare et le premier imprimé à Genève (je l'ai)...

(Feuillet 143[4].)

... C'est un livre excessivement rare et le premier imprimé à Genève (1)...

(1) *Je viens de l'acheter (octobre 1861).*

IV. — CONTROVERSE

187

(Pages 167, 168, 169, 170.)

N° 709. Carpi (Alberto-Pio, comte de) : Réponse a Érasme.

In-f° (0,313 sur 0,230), mar. vert avec armes de Bourbon-Condé...

Traduction anonyme de l'ouvrage du comte de Carpi imprimé en 1529...

. . . . . .

(Feuillet xix[1].)

(709). Carpi (Alberto-Pio, comte de).

« *En ce livre est contenue la response de magnifique et noble homme Albert Pius, compte de Cappe (Carpi), sur l'épistre à luy envoyée par maistre Dydier Herasme, en laquelle sont déprimées et confondues par tesmoingnage de Saincte Escripture toutes les hérésies de Luther, au moins la plus grande partie. Translatée, la dicte épistre de latin en françois.*

In-f° (0,313 sur 0,230) mar. vert avec armes de Bourbon-Condé...

Le traité est précédé d'une épître dédicatoire « à très hault, puissant et noble seigneur messire Guillaume de Montmorency, baron et seigneur du dit lieu, chevallier

TEXTE IMPRIMÉ

La notice ci-contre est complètement supprimée dans les quatre pages imprimées consacrées à ce manuscrit.

TEXTE DU MANUSCRIT

de l'Ordre et premier baron chrétien de France ». A la fin : « Donné à Romme le 15e de mai 1526 » et, au-dessous : « Imprimé à Paris le 4e jour de janvier 1528 » [1529].

Le 15 mai 1526 est la date de la composition de l'ouvrage; le 4 janvier 1528 [1529] doit être le jour où fut terminée cette copie en français, car il ne semble pas que ce livre ait été imprimé (1). *Le comte de Carpi mourut en 1530; il se peut que l'épître dédicatoire à Guillaume de Montmorency émane de lui, car on lit cette phrase : « J'ay voulu te faire ce livre translater de latin en françoys. » Hôtel de Condé, 1654.*

(1) Les mots « *de la composition* » et « *il ne semble pas que ce livre ait...* », sont de la main de Mgr le duc d'Aumale dans la notice manuscrite.

JURISPRUDENCE

I. — DROIT CANON

TEXTE IMPRIMÉ

216

(Pages 183, 184.)

N° 397. Gregorius IX : Decretalium compilatio...

Commencement du commentaire de Bernard. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Le feuillet manquant devait être orné d'une miniature et d'une lettre formant sujet.

TEXTE DU MANUSCRIT

(Feuillet xviiie.)

(397). Gregorius IX : Decretalium compilatio...

Commencement du commentaire de Bernard. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Le feuillet manquant devait être orné d'une miniature et d'une lettre formant sujet.

Volume d'un grand prix, quoique mutilé et rogné de très près par un relieur inexcusable, dirigé par un bibliothécaire peu digne de ce nom.

La collection des Décrétales en cinq livres dont se compose notre manuscrit a été publiée en 1234 par le pape Grégoire IX; c'est une des parties essentielles du corps de droit canonique. Le nombre

TEXTE IMPRIMÉ

TEXTE DU MANUSCRIT

des commentaires écrits sur ces décrétales est incalculable (1).

Première édition à Mayence, Schoyffer, 1473, et deux à Rome, l'année suivante. Collationné avec notre bel exemplaire sur vélin des Décrétales de Grégoire IX imprimé à Venise par Jenson en 1475.

(1) La copie manuscrite de cette notice porte aussi plusieurs corrections de la main de Mgr le duc d'Aumale.

II. — DROIT CIVIL

242

(Page 197, onzième ligne.)

N° 722. JUSTINIANUS...

... ad librum de appellationibus qui sequitur.

(Feuillet 242².)

(722). JUSTINIANUS...

... ad librum de appellationibus qui sequitur.

Collationné avec notre bel exemplaire sur vélin imprimé par Pierre Schoyffer, Maguntiæ, 1472 (1).

(1) De la main de Mgr le duc d'Aumale dans la copie manuscrite.

SCIENCES ET ARTS

III. — SCIENCES MATHÉMATIQUES

TEXTE IMPRIMÉ

322

(Page 260, ligne douzième.)

N° 641. Astronomie et Astrologie.

. . . . . .

... quelques-uns des ouvrages arabes relatifs à la philosophie d'Aristote.

TEXTE DU MANUSCRIT

(Feuillet 322[1].)

(641). Astronomie et Astrologie.

. . . . . .

... quelques-uns des ouvrages arabes relatifs à la philosophie d'Aristote.

Il a laissé quelques ouvrages, Épitome totius astrologie, chiromantia, alfarganum, etc.

Comme la plupart des manuscrits de notre collection qui se rapportent à l'astrologie judiciaire, à l'alchymie, etc..., les italiens surtout, ce volume doit avoir appartenu à la reine de Pologne, Marie de Gonzague, ou du moins à son secrétaire des Noyers (1).

(1) La note ainsi supprimée à l'impression est de la main de Mgr le duc d'Aumale dans la copie manuscrite.

TOME DEUXIÈME

BELLES-LETTRES

BELLES-LETTRES

IV. — POÉSIE FRANÇAISE

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
472	
(Page 44, deuxième ligne.)	(Feuillet 472[15].)
Ce volume, bien que fatigué et mutilé en plusieurs endroits, n'en est pas moins...	Ce volume *paraît avoir été lu et relu au temps jadis par maint amateur de poésie; il est couvert de taches de cire,* très fatigué et mutilé en plusieurs endroits. Ce n'en est pas moins...
485	
(Page 74, quatrième ligne.)	(Feuillet 485[8].)
... par M. de Mas-Latrie.	... par M. de Mas-Latrie *dont certaines assertions ont été discutées par MM. G. Paris et A. Thomas. Notre poème est inédit.*
487	
(Page 77, ligne onzième.)	(Feuillet 487[5].)
... une des premières copies contemporaines de la composition.	... une des premières copies contemporaines de la composition, — *le manuscrit offert par l'auteur au duc de Bourgogne et, par celui-ci cédé à son frère, ou un exemplaire, nous dirions plutôt une expédition, présentée par Gaces au duc de Berry.*

TEXTE IMPRIMÉ

TEXTE DU MANUSCRIT

491

(Page 83, dernière ligne.)

Ce beau livre, après avoir appartenu au roi René, a malheureusement souffert avant d'être relié pour la Palatine, duchesse d'Orléans. Acheté à la vente des manuscrits Hamilton (Londres, 23 mai 1889) par le libraire Trübner, de Strasbourg, le volume me fut cédé par ce dernier en juillet 1890.

(Feuillet 491.)

Ce beau livre, après avoir appartenu au roi René, a malheureusement souffert avant d'être relié pour la Palatine, duchesse d'Orléans. Acheté à la vente des manuscrits Hamilton (Londres, 23 mai 1889) par le libraire Trübner, de Strasbourg, le volume me fut cédé par ce dernier en juillet 1890 *au prix de 5 000 francs* (1). *Inutile de rappeler que le bloc des manuscrits Hamilton avait été acheté par l'empereur d'Allemagne.*

(1) Toutes les indications de prix figurant dans les notices manuscrites ont été, comme celle-ci, supprimées dans le texte imprimé.

510

(Page 117, ligne seizième.)

... Ces splendides décorations jouirent d'une grande vogue pendant toute la Renaissance, et cet engouement était partagé par Anne de Montmorency; sa correspondance en témoigne.

(Feuillet 510[19].)

... Ces splendides décorations jouirent d'une grande vogue pendant toute la Renaissance, et cet engouement était partagé par Anne de Montmorency; sa correspondance en témoigne. *En somme, ce grand seigneur, dont la légende a fait un soldat ignorant et grossier, fut un amateur éclairé, protecteur convaincu des lettres et des arts.*

TEXTE IMPRIMÉ

TEXTE DU MANUSCRIT

525

(Page 184, dernière ligne.)

... qu'il suivit dans sa captivité à Madrid.

(Feuillet XIV[f].)

... qu'il suivit dans sa captivité à Madrid. *Ce volume a probablement été offert au connétable, et faisait partie de la collection de Condé* (1).

(1) La phrase supprimée est de la main de Mgr le duc d'Aumale dans la copie manuscrite.

530

(Page 187, à la fin de la page.)

... et qu'il date de 1536 ou 1537.

Notre recueil...

(Feuillet 530[4].)

... et qu'il date de 1536 ou 1537.

Trois cardinaux de Lorraine ont existé pendant le XVIe siècle : Jean, archevêque de Reims et de Lyon, mort en 1550; Charles, le plus célèbre des trois, archevêque de Reims, mort en 1574; Charles, évêque de Metz et de Strasbourg, mort en 1607. Il est probable que Florent Copin était un des hautbois du cardinal Jean.

Notre recueil...

V. — CHANSONS

564

(Pages 277 à 303.)

N° 1047. Recueil de ballades...

In-f° (0,387 sur 0,286), velours rouge, bossages, écusson et fermoir par Froment-Meurice...

(Feuillets 564 à 564[21].)

N° 1047. Recueil de 98 chansons, ballades et motets suivis de 23 chants en latin, musique notée.

In-f° (0,387 sur 0,286), velours rouge, bossages, écusson et fermoir par Froment-Meurice...

Ce manuscrit a été examiné par

TEXTE IMPRIMÉ

En 1461, ce volume appartenait à un certain Francesco d'Alto degli Alberti. . . . . .

... Triqueti voulut contribuer à le compléter et à l'orner; il en composa le frontispice. Le livre lui-même, a été examiné au point de vue musical par M. Lavoix, de la Bibliothèque nationale; récemment, mon éminent confrère et ami, M. Léopold Delisle, a essayé d'en faire le dépouillement, qu'on trouvera plus loin.

TEXTE DU MANUSCRIT

MM. Léopold Delisle et Paulin Paris, membres de l'Institut, Coussemacker, correspondant de l'Institut, Lavoix, de la Bibliothèque nationale. Les renseignements fournis par ces érudits ont été complétés et coordonnés par M. Flammermont, qui a dressé la table analytique des pièces (1).

En 1461 le volume appartenait à un certain Francesco d'Alto degli Alberti. . . . . .

... Triqueti voulut contribuer à le compléter et à l'orner; il en composa le frontispice.

La dernière phrase ci-contre n'est pas dans la notice originale.

Elle a été composée après la mort de Mgr le duc d'Aumale, comme celles qui figurent ci-dessus, aux pages v, xi, 1, 4 et 7.

(1) M. Flammermont — dont on a ainsi supprimé même le nom — avait exercé l'emploi d'archiviste à Chantilly. C'est lui qui a découvert la fausseté des *Lettres patentes* sur lesquelles s'appuyait la commune de Gouvieux pour exercer un droit d'usage sur la Pelouse. — Il était professeur à la Faculté des lettres de Lille quand il est mort.

VI. — IDIOMES PROVINCIAUX

594

(Page 340, ligne douzième.)

... C'est à cette même date que

(Feuillet 594.)

... C'est à cette même date que

TEXTE IMPRIMÉ	TEXTE DU MANUSCRIT
nous rapportons l'exécution de notre manuscrit, le seul connu.	nous rapportons l'exécution de notre manuscrit, le seul connu, *car on la retrouve (anno dmi* M. CCC XXIIII) *à l'intérieur de la couverture avec quelques dessins assez intéressants et diverses inscriptions, dont une de huit vers.*
Les aventures de Guillaume de la Barre...	Les aventures de Guillaume de la Barre...

VIII. — POÉSIE DRAMATIQUE

613

(Page 359, ligne sixième.)	(Feuillet 613.)
... d'un artiste français de la première moitié du XVIe siècle.	... d'un artiste français *du premier tiers du XVIe siècle, même style que celles qui décorent notre César et Francois Ier et qui sont l'œuvre de Godefroy le Batave, 1520.*
Pas de titre, pas de dédicace...	Pas de titre, pas de dédicace...

616

(Page 366, dernière ligne.)	(Feuillet 616.)
... Sans compter les nombreux *silete :*	... les nombreux *silete adressés aux assistants, recommandation parfois insuffisante, car les musiciens sont souvent chargés de retenir l'attention du public :*
silete d'orgues, — silete de tous les instruments du jeu, —...	silete d'orgues, — silete de tous les instruments du jeu, —...

X. — MÉLANGES LITTÉRAIRES

TEXTE IMPRIMÉ

683

(Page 404, ligne 17.)

... nomine Benignum procreavit... »

Cet empereur Eradius n'est autre qu'Héraclius, et nous avons ici une rédaction de l'*Historia septem sapientum*. Elle se termine par ces mots : Explicit libellus...

TEXTE DU MANUSCRIT

(Feuillet 683[3].)

... nomine Benignum procreavit... »

Après la mort de Legiptia, Eradius épousa Rosmunda. Celle-ci, ayant entendu vanter la beauté de Benignus, que son père avait envoyé étudier à Athènes, décide l'Empereur à le rappeler. Rosmunda, qui se plaint de garder encore sa virginité malgré tout le temps qu'elle a déjà passé avec l'empereur, s'enflamme pour Benignus et se glisse une nuit dans son lit. Benignus la repousse avec horreur. Furieuse, elle appelle, proclame la violence que veut lui faire son beau-fils, et celui-ci est jeté en prison. L'impératrice poursuit la mort du jeune homme; mais celui-ci est défendu par les sept sages de Rome. L'innocence triomphe, et Rosmunda est mise à mort.

Explicit libellus...

Les notices originales des n°s 205, 206, 408 (tome Ier), 490, 524, 599 et 684 (tome II), n'ont pas été rendues aux Exécuteurs testamentaires. Elles sont remplacées, dans la série, par des feuillets écrits après la mort de Mgr le duc d'Aumale, ce que prouvent le papier lui-même et des énonciations de dates et de faits postérieurs au 7 mai 1897.

Les Exécuteurs testamentaires ne peuvent donc ni contester ni reconnaître la conformité de ces documents avec les notices originales non représentées.

PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie
RUE GARANCIÈRE, 8

cp23.3.67

Z
6621
C45
Suppl.

Chantilly. Musée Condé.
Bibliothèque
Chantilly

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY